



Compte rendu du Conseil municipal d'enfants
2 Février 2011



Etaient présents : Nathan BOURBON, Lucas BREHIN, Armand HUET, Marine LARDEUX, Emma REILLON, Mélyne ROJO, Charline SITOLLE, Clément TROVALLET Valérie LEDROIT adjointe aux affaires scolaires et élue responsable du CME et Adèle TRIOLET

Excusée : Chloé PINSON

ORDRE DU JOUR :

Suite de l'étude des projets

Début de réflexion sur les panneaux de chemins pédestres

1- Suite de l'étude des projets

Pédibus / Vélobus : plusieurs candidats en avaient parlé lors de la campagne. A Château Gontier, le pédibus manque de bénévoles pour fonctionner. Il est évoqué le temps en hiver qui freine la mise en place.

Sentiers Botaniques pour découvrir les plantes : à revoir avec les sentiers pédestres

Bibliothèque / Ludothèque : un projet de médiathèque est en réflexion à Château Gontier, il n'est pas utile de faire double emploi. Il est rappelé qu'une Ludothèque (associative) est ouverte les mercredis matins et les samedis après midis.

Organiser des jeux pour les personnes âgées : Valérie LEDROIT précise que c'est une bonne idée, et que cela pourra être mis en place avec la résidence des Ombelles. Il est proposé que les élus du CME aillent voir les personnes âgées pour discuter et faire des jeux.

Mettre des jeux dans les campagnes : Valérie LEDROIT précise que les jeux coutent chers c'est pourquoi ils sont mis en priorité dans les lotissements. En effet ce sont des jeux qui doivent être robustes (continuellement à l'extérieur) et qui doivent respecter des normes de sécurité.

Par exemple : un tourniquet 2500€, une balançoire 1250€, jeux à ressorts : 690€ / 520€

Panneaux explicatifs : 340€ + mains d'œuvre

C'est pourquoi, les jeux sont mis dans des endroits fréquentés par beaucoup d'enfants...

Entrées de chemins plus belles : cela fait parti des sentiers pédestres

Quelques fois les chemins appartiennent aux familles c'est aux propriétaires de refaire le chemin

Garderie plus grande et plus belle : ce projet est estimé dans le budget 2011 la pièce ne sera pas plus grande mais elle sera plus gaie et plus vivante

Faire un accrobranche / Karting : ce sont de gros projet qui coûtent très chers et qui ne sont pas réalisés par les communes en général.

Mettre un symbole sur les arbres pour ne pas les couper : déjà évoqué lors de la dernière séance. De nombreuses personnes demandent à ce que les arbres soient coupés.

Parmi tous ces projets, il est retenu de réfléchir sur les chemins pédestres et sentiers botaniques

2- Les panneaux pour les sentiers pédestres

Un sentier pédestre : C'est quoi ? Ils sont où ?

Selon les élus du CME, un sentier pédestre c'est tout ce que l'on peut faire à pied ou en vélo. Ce qui est interdit au véhicule.

Par exemple : Chemin de terre rouge, Chemin de halage, Autour de l'étang

Quelques idées :

Mettre un panneau en bois « interdit véhicule moteur » (à l'entrée et à la sortie)

Mettre des noms d'arbre dans le chemin

Mettre des panneaux aux intersections pour indiquer des routes à traverser...ou les directions

Mettre plus de fleurs dans les chemins

Enfin une question est posée aux élus du CME : Comment voyez-vous les panneaux :

Il est retenu que chaque élu doit pour le 16 mars réfléchir aux panneaux, faire un croquis, un dessin indiquant les couleurs, des idées de ce qu'on peut mettre sur ces panneaux.